

MURRIA

LA REDEVABILITÉ ET LE MOUVEMENT
LGBTQI EN AFRIQUE DE L'OUEST



Myria est un magazine créé par l'Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest (ISDAO). Il est ouvert aux personnes LGBTQI, aux militant-es LGBTQI et leurs allié-es pour des conversations et des réflexions, sur une série de sujets relatifs à la communauté et au mouvement en Afrique de l'Ouest. C'est un espace dédié à une pluralité et une diversité de voix, d'expériences et de perspectives.

Numéro 2: La Redevabilité et le Mouvement LGBTQI en Afrique de l'Ouest

Editrices/Editeur:

Phidelia Imiegha (Chargée de Communication)

Stéphane Simporé (Directeur des Communications et de la Gestion des Connaissances)

Edwige Dro (Consultante Ecrivaine-Editrice)

Conception Graphique:

Njau Samson

Crédits photos:

Photo de couverture – Mariam Armisen

Photo de l'Editorial – Stéphane Simporé

Photo de l'article de Ataman Ehikioya Godspower – Mariam Armisen

Toutes les autres photos – Stéphane Simporé pour l'ISDAO

Contributrices/Contributeurs:

Orneill Latiyah – Côte d'Ivoire

Marian Nwaokolo – Nigéria

Sheba – Togo

Josh O. Victor – Nigéria

Eric Yameogo – Burkina Faso

Justin Chidozie – Nigéria

Marie-Jo – Côte d'Ivoire

Ataman Ehikioya Godspower – Nigéria

The logo for MURIA is displayed in large, bold, sans-serif letters. Each letter is filled with a gradient of colors: orange, purple, and light purple. The letters are arranged horizontally across the center of the page.

MURIA

**LA REDEVABILITÉ ET LE MOUVEMENT
LGBTQI EN AFRIQUE DE L'OUEST**

NOS CONTRIBUTRICES- CONTRIBUTEURS

Orneill Latiyah (Elle/Elle) est une jeune militante féministe transgenre qui se définit aujourd'hui en tant que Défenseuse des Droits Humains pour les communautés de personnes transgenres. De par sa passion pour les Droits Humains et la Justice sociale, elle fonda < l'Association Transgenres et Droits > en 2017, association basée à Abidjan en Côte d'Ivoire. Son engagement pour la reconnaissance juridique légale des personnes transgenres lui a donné de rejoindre différents groupes de travaux et initiatives tels que l'African Queer Youth Initiative où elle siège en tant que Présidente du Conseil, GATE (Global Action for Trans Equality) où elle siège en tant que Secrétaire du Conseil et bien d'autres, dans l'optique de participer efficacement aux efforts de visibilité de l'activisme trans Ouest Africain mais surtout d'apporter sa pierre à la construction du mouvement global.

Marian Nwaokolo (Elle/Elle) est une féministe lesbienne radicale et une militante junkie passionnée par le changement social. Elle aime les savoirs et la communauté. Quand elle ne travaille pas, elle aime lire, écrire et s'occuper de ses plantes. Marian vit selon la citation d'Emma Lazarus qui dit «Personne n'est libre tant que tous·tes ne sont pas libres».

Sheba (Elle) est une organisatrice communautaire, et une militante queer francophone avec une expérience de plusieurs années sur les questions de droits des personnes LGBTIQ. Elle s'intéresse au développement des communautés, ainsi que sur la production de savoirs expérientiels, basés sur le vécu de celles-ci. Une partie importante de son travail est basée sur la production de ressources, le soutien aux communautés LGBTIQ+, la promotion de l'intelligence collective et sur le plaidoyer.

Josh O. Victor (Il/Lui) est un créatif pluridisciplinaire et un passionné de technologie qui cherche à créer des expériences significatives pour un monde meilleur et plus égalitaire. Il est également un entrepreneur créatif et un militant des droits humains dont le travail s'intéresse au discours socioculturel et à la façon dont il peut être utilisé comme vecteur de changement. Lorsqu'il ne raconte pas d'histoires, il cherche à comprendre son travail de nuit - comment sauver le monde.

Eric Yameogo (Il/Lui) est un activiste LGBTQI indépendant du Burkina Faso. Il a commencé son militantisme depuis 2008 comme Pair Éducateur à AAS (Organisation de lutte contre le VIH). Il a participé à de nombreuses formations et rencontres sur les droits humains, l'activisme en Afrique et la santé sexuelle et reproductive. Il apporte son expertise aux organisations de droits humains par des consultations et des appuis-conseils.

Justin Chidozie (Il/Lui/Justin) est un militant des droits des personnes queers et le directeur exécutif de CHEVS, une organisation dirigée par des jeunes qui fait avancer la justice sociale pour les personnes queers africaines. Il a toujours milité pour un engagement significatif des jeunes. Justin est convaincu que le pouvoir politique des jeunes militant·es peut nous conduire à la liberté.

Marie-Jo (Elle) est juriste, chargée de projet. Activiste féministe LBQ, elle milite, avec Initiative Tilé où elle occupe le poste de Vice-Présidente, chargée de programme, pour l'équité en droits des femmes LBQ.

Ehikioya Ataman (Il/Lui) est un militant des droits humains qui travaille à l'intersection de programmes qui favorisent l'égalité, l'inclusion sociale et la justice sociale pour les groupes marginalisés. Ehikioya est motivé par les idéaux de protection et de promotion des droits de l'homme et par les avantages qu'ils apportent à la société. Ehikioya est passionné par le développement communautaire et aime défendre les causes qui permettent à chaque personne humaine de réaliser son plein potentiel et de mener une vie fidèle à son identité.



NOTE ÉDITORIALE

REDEVABILITÉ : NOUS NE POUVONS PAS DEMANDER LE CHANGEMENT QUE NOUS N'INCARNONS PAS!

Lorsque nous pensions au thème de ce numéro de Myria, plusieurs idées ont été proposées. Le thème de la Redevabilité est celui qui revenait le plus. A ce moment précis, plusieurs voix ont exprimé les lacunes de redevabilité au sein du mouvement et voulaient réfléchir/ avoir une conversation autour de sujet si complexe.

Puis, lorsque nous avons lancé l'appel à contributions autour de ce thème, plusieurs personnes nous ont contacté pour savoir comment elles pouvaient contribuer sans risque (risque de perdre leur boulot au sein d'organisations, risque ne plus être convié·es à des tables de conversations, risque d'être *silencialiser*) car elles avaient peur que ce qu'elles allaient aborder dans leur écrit susciterait des tensions, voire des "sanctions" parce que plusieurs "gardiens et gardiennes" du mouvement LGBTQI se sentiront concerné·es et interpellé·es par leurs écrits. Nous leur avons suggéré d'écrire et de publier sous un pseudonyme. Mais, les personnes ont renoncé à contribuer parce qu'elles ont pensé que ce qu'elles allaient écrire était suffisamment clair pour qu'elles

soient identifiées en tant qu'auteur·rice même si leur texte est publié anonymement.

Ceci nous a énormément peiné et nous a fait réfléchir et nous prenons encore plus la mesure de la complexité de ce thème dans notre mouvement :

Comment en est-on arrivé à reproduire en notre sein le système qui nous a longtemps mis à l'écart en important exactement les mêmes ingrédients problématiques que nous avons indexer et condamner? A quel moment est-on arrivé à avoir peur de demander des comptes ou rendre compte pour le travail qu'on fait quotidiennement? A quels moments les militant·es ont commencé à être autant effrayé par la prise de parole publiquement parce qu'ils-elles allait être sanctionné·es et empêché·es d'accéder aux espaces de la parole par leurs pair·es? Quelle est la responsabilité des bailleurs de fonds dans l'engagement de la redevabilité des acteurs·trices du mouvement et dans ce statu quo?

Dans ce numéro de Myria, nous n'aurons pas forcément les réponses à l'ensemble de ces questions. Toutefois, nous avons reçu un nombre d'articles audacieux qui adressent ces questions de profondes réflexions sur la redevabilité et la dynamique de pouvoir qui interagissent dans le processus de redevabilité.

En effet, **Marian Nwaokolo** réfléchit sur l'auto-redevabilité comme acte politique et primordial pour bâtir la redevabilité collective au sein du mouvement, à travers les principes et approches féministes. Quant à **Marie-Jo**, elle articule la réflexion sur la façon dont les organisations se sentent plus redevables envers les bailleurs de fonds qu'auprès des communautés pour lesquelles elles font la levée de fonds, et combien cela peut être problématique. Et **Justin Chidozie** pose particulièrement le problème du défaut de redevabilité dans le mouvement. Comme solution, il suggère : L'autorégulation comme outil essentiel une coopération entre différentes organisations pour établir des normes et des standards de redevabilité entre pair-es. Ce sont autant d'articles de réflexions qui nous interpellent en tant que mouvement LGBTQI (militant-es communautaires et bailleurs de fonds) à *incarner le changement que nous exigeons* en termes de redevabilité comme l'écrit **Sheba**.

Pour nous, ce numéro paraît au moment crucial comme alerte où plusieurs leaders de notre mouvement sont publiquement dénoncés avec des preuves d'avoir manqué de transparence et d'honnêteté dans la gestion des ressources du groupe/de l'organisation qu'ils-elles ont dirigés.

Bonne lecture et bonne réflexion de ce numéro de Myria.

Stéphane Simporé,
Directeur des Communications et de la
Gestion des connaissances.



CONTENU

10

POUR UNE JUSTICE LINGUISTIQUE!

14

PRATIQUER L'AUTO-REDEVABILITÉ

20

**NOUS NE POUVONS PAS RÉCLAMER DES
CHANGEMENTS QUE NOUS N'INCARNONS PAS !**

26

**LE BESOIN DE JUSTICE TRANSFORMATRICE ET DE
REDEVABILITÉ COMMUNAUTAIRE**

32

REDEVABILITÉ ET MOUVEMENT LGBTQI AU BURKINA FASO : UN EXERCICE PÉRILLEUX POUR LES ORGANISATIONS ET ACTIVISTES

38

DÉFAUTS DE REDEVABILITÉ AU SEIN DU MOUVEMENT LGBTQI+ NIGÉRIAN

44

« JE NE RENDS COMPTE QU'À QUI ME FINANCE »

50

TIRER PARTI DES TRAUMATISMES POUR AVOIR UN IMPACT

POUR UNE JUSTICE LINGUISTIQUE!

Orneill Latiyah — Côte d'Ivoire





MYRIA

Quand on regarde l'histoire, on constate que les mouvements pour les droits des personnes LGBTQI dans le monde se sont développés de différentes manières. D'une manière générale, nous constatons chez les anglophones un activisme fort qui s'impose et s'approprie l'espace sans demander la permission. Ces activistes semblent être plus réactifs, dans l'action, plus protestataires et revendicateurs. Quant à ce que l'on constate en Afrique francophone, le mouvement paraît étouffé et peine à capitaliser ses actions de développement. Serait-ce parce que le stéréotype véhiculé vise à montrer les francophones beaucoup plus passifs, portés sur la réflexion et la mise en place de stratégies interminables ? Ceci dit, une rétrospection s'impose.

Depuis plus d'une décennie, le stéréotype bat de l'aile. Nous assistons à l'émergence d'un nouvel activisme, plus revendicateur, plus fort et plus résilient, et ce, malgré les contextes difficiles et parfois assez hostiles à la question LGBTQI. De plus en plus, on parle du leadership des jeunes queer et donc d'un développement de ce leadership afin qu'il s'approprie le mouvement global. Là, je marque une pause et sur la base de mon vécu, je me pose la question de savoir de quelle jeunesse il s'agit de développer le leadership. Un constat est flagrant et il s'agit du fait qu'il est difficile et parfois quasiment impossible pour les jeunes queer francophones d'Afrique et plus précisément d'Afrique de l'Ouest d'entrer dans ces espaces qui veulent promouvoir le leadership de ces jeunes, et ce, en raison de barrières linguistiques.

J'ai la chance, et je considère cela comme une chance de pouvoir entrer dans ces espaces parce que je parle l'anglais. Cette question de la représentativité impacte aussi les mouvements lusophones, arabophones, germanophones, et j'en passe. Le mouvement global pour les droits des personnes LGBTQI parlerait-il d'inclusion sans pour autant la pratiquer ? Il semblerait que cela soit la réalité, et cela semble également être une imposition des grands groupes LGBTQI puissants de par leurs partenariats et positions dans le mouvement global pour les droits des personnes LGBTQI.

Je posais la question suivante lors d'une conversation : « Imaginez un instant un espace où il n'y aurait pas d'interprètes pour la langue anglaise mais que des activistes anglophones étaient conviés ? Quelle serait la réaction ? » Il y aurait une revendication pour combler ce fossé linguistique. Par contre, dans le cas inverse, cela n'est toujours pas le cas.

La question donc autour de la redevabilité dans notre mouvement se situe autour de la justice linguistique. Il est inadmissible que pour entrer dans un espace qui se dit promouvoir le leadership des jeunes queer, nous personnes queer francophone d'Afrique de l'Ouest devons impérativement pouvoir parler une langue qui n'est pas la nôtre et qui ne reflète pas nos expériences.

Aussi, la redevabilité dans ce mouvement se matérialisera-t-elle quand ces grands groupes LGBTQI qui ont du pouvoir et de l'influence accepteront que le mouvement renferme différentes expériences, constructions et différents langages. Quand nous parlons du

développement du leadership des jeunes, la question à se poser est de savoir à qui la porte est-elle ouverte et derrière qui se ferme-t-elle ?

En poussant ma réflexion plus loin, je réalise aussi du manque criard de documentation qui pourrait nous permettre de faire référence à d'autres sources dans notre activisme que celles issues du mouvement anglophone. Et quand je parle de justice linguistique, je fais aussi référence à la documentation de nos engagements, actions et de notre manière à nous de faire de l'activisme. Nous assumons des frustrations qui ne devraient pas exister au sein d'un mouvement où tout le monde a sa place, ou du moins, devrait avoir sa place.

Notre redevabilité en tant qu'activistes et personnes engagées pour la valorisation des droits des personnes LGTBQI dans ce mouvement global n'est plus la recherche d'intégration d'espaces où, dans tous les cas, nous ne faisons que acte de présence, mais plutôt la création d'un environnement favorable à la valorisation de nos langues à travers des productions littéraires qui démontrent clairement l'inclusion et la prise en compte des spécificités existantes dans ce mouvement sur l'aspect linguistique. Il faut plus d'actions que de stratégies !



PRATIQUER L'AUTO-REDEVABILITÉ

Marian Nwaokolo — Nigeria





La redevabilité sociale reflète l'auto-redevabilité, même si souvent, lorsque nous parlons de redevabilité éthique, c'est en termes d'obligation pour les fonctionnaires et les entreprises de respecter certaines valeurs et normes. La redevabilité est traitée comme un concept politique insaisissable réservé aux espaces publics et lié à des politiques, des codes d'éthique et des documents statutaires, plutôt que comme une pratique qui devrait être intégrée à chaque activité réalisée dans le cadre de la vie quotidienne. En un mot, chaque personne devrait vivre avec l'obligation de rendre des comptes à elle-même, aux individus et aux groupes auxquels elle est affiliée.

Mais avant d'aller plus loin, qu'est-ce que l'auto-redevabilité pour les militant·es du mouvement ?

En termes simples, il s'agit de s'engager à «se dénoncer». C'est cette stratégie de déblaiement qui vous aide à confronter vos préjugés afin d'aller au-delà de l'élaboration de politiques de diversité, d'égalité et d'inclusion (DEI) pour obtenir des avantages politiques et des opportunités de financement, pour être réellement inclusif dans votre vie quotidienne. Cela signifie dépasser l'ego pour reconnaître que votre redevabilité est partielle et concentrée sur l'apparence de l'organisation et les attentes et/ou la perception des bailleurs de fonds ; que vos privilèges, même en tant que personne issue d'une minorité, peuvent nuire aux processus décisionnels et à la communauté que vous servez. Cela signifie comprendre quand il faut parler et quand il faut se décentrer et se taire ; quand il faut négocier et quand il faut briser la table. Cela signifie qu'il faut apprendre à ne

pas parler au détriment des autres lorsque des questions les concernant sont discutées ou font l'objet de priorités.

Nous avons tous·tes vu à quoi mène un manque de redevabilité personnelle.

J'ai été invitée une fois à participer à un groupe de discussion où l'organisateur tripotait les jeunes hommes qui étaient également invités. On peut se demander pourquoi ils n'ont rien dit alors qu'ils étaient visiblement mal à l'aise avec ces «blagues». Mais le pouvoir formel et informel non exprimé que l'organisateur exerçait dans cet espace peut avoir supprimé les allégations et favorisé le harcèlement, car l'organisateur dirige une organisation LGBTQI+ réputée qui s'oppose fermement à la violence sexuelle et sexiste.

Une organisation peut donc consacrer des ressources à des campagnes de lutte contre la VSBG, à des politiques actualisées en matière de harcèlement et à des stratégies de gestion standard, mais un·e dirigeant qui ne pratique pas l'auto-redevabilité laisse la porte grande ouverte aux scandales qui peuvent éclabousser l'organisation, entraînant des souffrances plus ou moins grandes pour la communauté qu'il/elle sert. En outre, l'absence d'auto-redevabilité est un moyen infaillible d'entraver l'inclusion. Même au sein des communautés marginalisées, il existe des sous-groupes (femmes LBQ, personnes trans et intersexes, pour n'en citer que quelques-uns) qui sont encore plus marginalisés. Bien que de nombreuses organisations fassent progressivement évoluer leur champ d'action pour refléter les besoins de ces sous-groupes, il reste encore beaucoup à faire.

Le manque de redevabilité coûte cher. Et pourtant, pratiquer la redevabilité en tant qu'individu est une panacée pour améliorer les performances des organisations et des mouvements, car cela peut même faire des politiques DEI une promenade de santé, car nous passons alors des simples théories à la pratique.

Une façon de pratiquer l'auto-redevabilité est d'aller au-delà de l'activisme des médias sociaux. Si l'activisme sur les médias sociaux est formidable et a galvanisé les engagements politiques et sociaux, son revers est d'avoir placé les gens sur un piédestal et d'avoir encouragé les impressions superficielles et les actes performatifs.

Le slacktivisme permet d'accéder facilement à des initiatives inappropriées et peu coûteuses, et avec la disponibilité des plateformes de médias sociaux, la redevabilité performative est devenue très accessible. Le risque est de se concentrer davantage sur «l'importance de la redevabilité pour nous» que sur la redevabilité au sens propre du terme. Les valeurs et les efforts de plaidoyer peuvent être mis en scène et exagérés. Grâce à la numérisation des efforts, il est désormais possible d'obtenir des financements et de présenter des récits et des rapports sans faire le travail, ce qui ne fait qu'alourdir le chemin vers l'équité et l'égalité. Plus que jamais, il est important d'aller au-delà de l'ère numérique de la validation pour l'auto-réflexion sur la conduite du travail, les valeurs et l'engagement envers le mouvement. Par exemple, cette autoréflexion peut se traduire par la tenue d'un journal ou la volonté de recevoir des commentaires de la part de collègues.

Un autre point à noter est qu'il n'y a pas assez de ressources ou d'opportunités de financement pour la mobilisation communautaire LGBTQI+ en Afrique de l'Ouest. Cela a conduit à la compétitivité et à l'hostilité au sein du mouvement, élargissant ainsi les écarts de communication et de partage d'informations et/ou d'opportunités.

La conséquence est que nous avons assisté à une prolifération de groupes et d'organisations, avec pour résultat un flux de fonds instable, l'interruption de projets et de programmes, des problèmes de durabilité et la privation continue des droits des personnes marginalisées au sein des groupes marginalisés.



Pourtant, le pouvoir et la participation collectifs contribuent à intégrer les principes de durabilité de manière efficace pour garantir un impact à long terme. Ils contribuent aussi grandement à la transparence et à la redevabilité en mobilisant divers acteur·rices du mouvement pour un processus participatif de prise de décision, au bénéfice des militant·es individuel·les et du mouvement tout entier. Cela crée une situation gagnant-gagnant et est extrêmement bénéfique pour le mouvement. Pour commencer, nous avons un mouvement qui devient orienté vers l'impact si, bien sûr, la question de la dynamique du pouvoir est réglée.

La dynamique du pouvoir qui penche en faveur des bailleurs de fonds limite l'engagement des bénéficiaires de subventions en faveur des questions sociales, car les efforts sont de plus en plus ciblés. Un changement de pouvoir est de la plus haute importance, sinon les processus de demande de proposition et de rapport continueront à être des stratégies coercitives subtiles qui menacent l'autonomie d'une organisation et justifient les actions ciblées. Un redressement de la dynamique du pouvoir dans le domaine de la philanthropie devra transcender le contrôle des organisations et la manière dont les fonds sont utilisés pour se concentrer sur une humilité qui cherche à faire la lumière sur la manière dont le pouvoir et l'influence dressent une barrière entre les bailleurs de fonds, les bénéficiaires et les communautés, et ainsi proposer des actions honnêtes et délibérées pour contrer ces barrières. L'un des moyens pourrait être la décolonisation du pouvoir et la collaboration avec les activistes. De cette manière, le processus décisionnel est diversifié, les ressources sont correctement

allouées et toutes les parties sont à jour dans leurs apprentissages. Il sera également important de centrer les personnes tenues redevables de la culture de l'organisation : sa vision, ses valeurs, sa mission, ses objectifs, son but et ses stratégies, ainsi que de sa force humaine elle-même.

Le changement social est une véritable affaire, l'égalité étant l'objectif recherché. Il faut s'efforcer de donner une voix politique à ceux qui sont autrement privés de leurs droits dans le mouvement. Il faut constamment réfléchir et se concentrer sur la manière dont les diverses identités font partie intégrante de la réalisation des objectifs, sinon c'est la voie du patriarcat. Les leaders du mouvement doivent être humbles et ouvert·es à la critique, être conscient·es de leur pouvoir et de leurs privilèges et les remettre en question, et assumer la responsabilité de leurs actions et de tout préjudice qu'ils ont pu causer. Les demandes de justification des bénéficiaires ne doivent pas être perçues comme de la diffamation et/ou répondre par le silence, la victimisation inversée, le déni et la répression, mais plutôt être considérées comme des opportunités de mécanismes de feedback. Les dirigeant·es du mouvement doivent inclure stratégiquement les membres de la communauté dans la conception des mécanismes de redevabilité internes et externes, sinon les jeunes activistes et les organisations naissantes se sentent à la dérive et perdus.

Dans cette pratique de l'humilité, la redevabilité, l'alignement et la concentration doivent être mis en œuvre avec une infrastructure culturelle en place afin de définir des attentes claires pour les dirigeants.

Sans une définition claire de ce que les organisations et les groupes attendent du leadership, les militant·es qui occupent des rôles de direction n'auront aucun modèle de leadership auquel se référer. Les attentes concernant les flux de travail, les processus et les performances doivent également être définies pour les membres de l'équipe, afin que chaque membre du personnel se sente responsable devant les autres. Lorsque cela se produit, l'organisation a plus de chances de respecter les délais et les attentes des bailleurs de fonds, mais aussi de faire en sorte que les bailleurs et les autres parties prenantes respectent les normes de transparence, de participation, d'inclusion et d'équité, et de fournir de meilleurs résultats au mouvement. La définition d'attentes transparentes en matière de redevabilité de l'équipe conduira à des performances élevées.

Bien sûr, nous sommes des êtres humains faillibles, et les questions de redevabilité se poseront inévitablement dans une organisation, malgré tous les mécanismes de prévention mis en place. Dans ces cas-là, plutôt que de désigner un bouc émissaire, toutes les parties prenantes concernées (bailleurs de fonds, membres du conseil d'administration, membres du personnel et équipe de leadership) doivent se réunir et examiner leurs rôles individuels et collectifs dans ce qui a pu mal tourner.

Combattre l'ennemi du changement social qu'est le patriarcat signifie que les principes et les approches féministes doivent être stratégiquement incorporés dans la pratique afin de garantir que le pouvoir est partagé, et que les déclarations de redevabilité sont

rédigées collectivement et incorporées dans la pratique. Cela permettra de s'assurer que les gens ne sont pas intimidés, réduits au silence ou insatisfaits des résultats des mécanismes de redevabilité.

En conclusion, l'auto-redevabilité est primordiale pour la redevabilité collective et ne peut exister en tant que théories et éléments de réflexion, mais plutôt en tant qu'obligations éthiques dans nos vies quotidiennes qui reflètent ce que nous sommes même lorsque personne ne nous regarde.



NOUS NE POUVONS PAS RÉCLAMER DES CHANGEMENTS QUE NOUS N'INCARNONS PAS !

Sheba — Togo



MYRIA



Quand j'ai commencé à coucher des mots pour cet article, plusieurs questions me sont venues directement à l'esprit : qu'est-ce qu'être redevable ? Le sommes-nous ? Et si nous le sommes, à quel point ceci est-il représentatif des réalités des personnes que nous voulons représenter ?

Dans une approche fondamentale, la redevabilité est généralement entendue comme étant, une aptitude ou une obligation de rendre compte, aux personnes qui nous mandatent, sur les actions que nous entreprenons pour et en leurs noms.

Quand on nous demande dans nos organisations si nous sommes redevables, nous nous empressons de répondre : « Mais oui bien sûr ! Nous soumettons régulièrement des rapports narratifs et financiers à nos partenaires et nous organisons des assemblées générales pour nos membres ! »

Mais si notre redevabilité ne se limite qu'à cela, nous reprenons des schémas élitistes et n'encourageons pas une démarche menant à des changements transformateurs alors que ceux-ci figurent dans la plupart des missions d'organismes ou des raisons pour lesquelles nous nous engageons comme militant.e.s. Cela est d'autant plus ahurissant qu'en tant que groupes marginalisés, nous reprenons les mêmes schémas d'oppression et créons des cadres d'inégalité.

J'ai assisté à plusieurs assemblées générales où plus de la moitié des membres présents ne comprenait pas les documents narratifs et financiers qui leurs étaient présentés. Avec le recul, je dois admettre qu'en ce moment précis, je n'étais moi-même ni

redevable envers les communautés que je prétendais servir ni envers moi-même. Dans ce contexte-là, à quel point cet exercice est-il représentatif des communautés que nous nous réclamons de représenter ?

Pour moi la redevabilité auprès et au sein d'une communauté marginalisée devrait être sur toute l'année et pas seulement en clôture de l'année financière afin de sécuriser les projets et des fonds auprès de nos partenaires.

De ce fait, quels processus mettons-nous en place pour consulter nos communautés sur leurs besoins réels ? A quel point ces processus sont-ils intersectionnels ? Qu'en est-il de nos membres qui habitent en dehors des grandes villes par exemple, qui n'ont pas accès à internet ou qui n'ont juste pas les ressources de contribuer à ce processus que nous présentons, souvent de façon très classique et normée, par exemple en leur demandant de compléter des sondages en ligne !! Les communautés que nous représentons et avec qui nous travaillons doivent être en mesure de participer pleinement et/ou de se prononcer en toute connaissance de cause sur les enjeux qui les concernent, et pour cela, il faut démocratiser la redevabilité et décoloniser l'accès aux informations. Les personnes LGBTQI que nous représentons n'ont souvent que très peu accès aux mécanismes pour exercer un contrôle, et ce faisant, ont peu d'influence sur nos organisations. En conséquence, il est très difficile pour elles de nous demander des comptes sur les actions que nous réalisons en leur nom.

Ce déséquilibre des pouvoirs nous confère une grande responsabilité et un devoir d'intégrité. Renforcer notre redevabilité est un moyen de rétablir un équilibre des pouvoirs au sein de nos communautés.

Pour moi, il s'agirait d'appliquer une approche féministe à notre redevabilité ? Le procédé sera tout simple. Il s'agira de donner de l'espace aux voix qui ne sont pas souvent entendues afin qu'elles puissent s'exprimer. Nous privilégierons ainsi l'intersectionnalité pour examiner et agir sur la façon dont nos communautés, au croisement de plusieurs réalités en dehors des orientations sexuelles et des identités de genre (niveau d'étude, aptitudes intellectuelles, capacités, situation géographique, etc.) sont non seulement incluses dans le processus de redevabilité, mais aussi ont une voix qui compte vraiment. C'est un apprentissage qui implique de la contextualisation, de la collaboration, de la participation, de l'inclusion et de la réactivité, mais aussi de la réflexivité. Ce que j'entends par la réflexivité, c'est notre capacité à nous observer lorsque nous sommes dans ce processus de redevabilité envers nos communautés, nos équipes et nos partenaires et en ayant conscience du positionnement que nous avons, et de facto, du pouvoir inhérent à ce positionnement. Cette posture d'observation nous permettra de penser différemment le partage de pouvoir au sein même de l'organisation ainsi que dans nos rapports avec les communautés que nous représentons. Bien entendu, je ne prétends pas que cela sera un exercice facile sans une multitude de défis.

Je m'attarderai ici donc sur deux défis en particulier, notamment en premier lieu les capacités et des pratiques de pouvoir très ancrées.

Les capacités et les réalités de nos organisations sont diverses. Elles sont disparates et changeantes selon différentes réalités (type d'organisation, population desservies, localité, nombre d'années d'existence, ressources disponibles, personnel compétent, etc.), et ont donc une incidence directe non seulement sur la qualité de notre redevabilité, mais aussi sur la façon dont nous le faisons.

Le second défi concerne les rapports de pouvoir au sein de nos communautés. Malheureusement, les rapports de pouvoir et les dynamiques et historique d'invisibilisation des groupes LGBTQI continuent d'influencer négativement la qualité de la redevabilité que nous devons tenir. Plus encore, force est de constater que certain.e.s leaders communautaires, réputé.e.s influent.e.s, ou super activistes comme on les appelle ailleurs, arrivent à passer entre les mailles de l'obligation de redevabilité à cause du despotisme et/ou des processus non participatifs. Dans certaines de nos organisations, la réalité est celle d'une hégémonie de la personne qui dirige ; hégémonie renforcée par des procédures patriarcales et la condition précaire que nous connaissons aux travailleur-euse-s des organisations communautaires.

Nous sommes ici donc clairement en contradiction avec l'approche féministe, suggérée plus haut. Le processus participatif et collaboratif est tout aussi important que le résultat obtenu.

Ne prétendant aucunement que ce soit une liste exhaustive, je voudrais partager quelques suggestions ici sur comment nous pouvons améliorer notre redevabilité en 4 points :

Nous pouvons encore changer les choses en incarnant l'équilibre des rapports de pouvoir dans nos pratiques de redevabilité. Notre façon de faire sensibilisera nos communautés et sera un legs pour les générations à venir.



1. La transparence dans la gestion et le partage d'informations ;
2. L'inclusion et la représentativité réelle dans une approche intersectionnelle de nos communautés dans les prises de décision ;
3. La mise en place d'un vrai mécanisme d'avis, de rétroactions et/ou de plainte où les communautés pourront exercer leur pouvoir d'agir et enfin,
4. La mise en place d'un mécanisme pour apprécier les pratiques et les ajuster.

Je nous invite à déconstruire nos modèles mentaux de leader-e héros et d'accueillir avec bienveillance une posture de leader-e hôte, conscient-e de ne pas pouvoir représenter tout le monde, et qui fait donc place à table pour pouvoir accueillir toutes les voix dans le but de rétablir l'équilibre dans les rapports de pouvoir.

Cher.e.s collègues militant.e.s, activistes et organisateur-ice-s communautaires, j'espère que vous vous reconnaitrez dans ces mots, ou du moins, qu'ils susciteront des réflexions en vous, puisque nous ne pouvons pas réclamer des changements que nous n'incarbons pas.



LE BESOIN DE JUSTICE TRANSFORMATRICE ET DE REDEVABILITÉ COMMUNAUTAIRE

Josh O. Victor — Nigeria





MYRIA

«J'étais déjà en enfer. Je ne voyais plus l'intérêt de me cacher.»

– Ryan, *Kito Diaries*, 2021

Au cours de la dernière décennie, nous avons vu le mouvement LGBTQI+ d'Afrique de l'Ouest travailler lentement mais sûrement à la décriminalisation des relations homosexuelles et à l'abolition des lois anti-LGBTQI+ et discriminatoires présentes dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Cependant, la redevabilité que nous exigeons de l'État, de l'Église, de la culture et des autres institutions sociales qui perpétuent l'oppression des personnes queers doit aller de pair avec une redevabilité intra-communautaire. C'est lorsque nous identifions les cas d'injustice et de marginalisation au sein de la communauté et que nous nous y opposons que nous pouvons créer les liens solides nécessaires pour nous attaquer aux structures oppressives plus larges qui cherchent à saper notre droit à la vie, à la liberté et à la dignité. Comme le dit le proverbe, «*Celui qui vient à l'équité doit venir avec des mains propres*».

Je suis d'avis que la redevabilité commence par l'individu. Elle commence par une obligation ou une volonté d'accepter la redevabilité de ses actions ou de son inaction. Elle est le résultat de la volonté des individus de reconnaître les défauts d'un système et de faire le nécessaire pour les corriger. Les agrégats importants de

redevabilité individuelle se regroupent pour devenir responsables de l'ensemble de la communauté. Plus les gens sont disposés à faire le dur travail d'introspection, plus la redevabilité s'enracine dans les valeurs des communautés dans lesquelles ils se trouvent.

S'il est difficile de créer des structures qui soutiennent la redevabilité dans les communautés marginalisées, car les structures d'oppression dominantes déforment la façon dont les conversations (et les actions) au sein de la communauté sont discutées ainsi que la façon dont elles sont interprétées, ce n'est pas un exploit impossible.

Avant de dire qu'un groupe est marginalisé, il faut d'abord nommer sa marginalisation avant de mettre en évidence les nuances de ses luttes internes. Dans le mouvement LGBTQI+ en Afrique de l'Ouest, il est essentiel que le mouvement rende hommage aux victimes intracommunautaires de la discrimination, des préjugés et de la violence. Le grooming, la violence entre partenaires intimes, le viol et le chantage dans l'intention de faire sortir une personne LGBTQI+ sont quelques exemples de défis internes à la communauté. Bien que ces problèmes ne soient pas exclusifs à la communauté queer, il est essentiel de les aborder car tant que nous ne sommes pas tous-tes libres, aucun d'entre nous ne l'est. Par exemple, lorsque des incidents qui ont été étouffés sont finalement révélés, les membres de la communauté se sentent instantanément trahis, et les homophobes et le public queerphobe se servent immédiatement de ces incidents pour dénigrer, fustiger et invalider la quête de droits de la communauté.

S'il est vrai que le public queerphobe ne devrait pas être l'autorité qui fixe les termes de la conversation, ses tentatives d'invalidation ne font que renforcer les problèmes structurels primordiaux. Au contraire, le sentiment de trahison de la communauté devrait provoquer une pause dans l'approche actuelle de ces questions intra-communautaires, 'La dénonciation'. Les réponses à cette approche consistent soit à ignorer, soit à piquer une colère sur les raisons pour lesquelles ces problèmes ont été révélés. Comme il n'existe aucune forme de justice au sein du système, la plupart des individus de la communauté ne savent pas quoi faire de ces informations. Beaucoup reconnaissent que les événements qui ont pu se produire, qu'il s'agisse de grooming ou d'agression sexuelle, sont préjudiciables mais qu'il n'y a rien à faire. Il n'y a donc aucune raison de les rendre publics, car ils ne font qu'alimenter l'homophobie. Les victimes qui s'expriment sont maintenant obligées de se retirer et de garder le silence, car elles ne sont pas seulement confrontées au retour de bâton du grand public homophobe, mais aussi de leur communauté. Ce qui se passe ensuite, c'est que les problèmes qui doivent être abordés ne le sont pas et que tout le monde passe à autre chose jusqu'à ce que le prochain appel public se produise et que le cycle se répète.

Dans un fil Twitter publié par l'**Advocacy for Well-being Development**, K.C. a parlé des conséquences d'une expérience Kito :

«Pendant un mois, je n'ai pas pu quitter mon appartement. Les yeux de chacun contenaient de la pitié et une accusation. Comment a-t-il pu faire une telle chose ?»

On ne voyait pas cela comme quelque chose de terrible qui m'était arrivé, mais comme quelque chose de terrible que j'avais fait.»

Ryan, un autre diariste a écrit :

«J'étais déjà en enfer. Je ne voyais plus l'intérêt de me cacher. Alors, quand un de mes frères m'a demandé avec désinvolture : «Tu es homo ? C'est pour ça que tu t'es permis d'être aussi stupide avec un autre gars ?» J'ai répondu, «Oui. Oui, je suis gay.» Il y a eu un silence au début, les trois me regardant comme s'ils pensaient que j'étais simplement impoli. Puis ils ont lu l'expression sur mon visage et ont vu que j'étais sérieux. Et mon frère aîné a réagi. Il s'est levé d'un bond de son siège, les poings levés et la rage sur le visage, comme s'il était prêt à me battre à mort. Mais j'étais plus rapide. J'ai sauté sur mes pieds aussi et je me suis enfui. J'ai couru hors de sa maison et je suis allé directement chez mon ami».

Ces situations mettent en lumière ce que nous savons déjà. Il n'y a pas de repos pour les personnes queers en dehors de la communauté dans une société violemment homophobe qui nous considère comme des déviants sexuels plutôt que de nous montrer la compassion et les soins dus à tout être humain. En tant que telle, l'absence de redevabilité qui prend en compte les nuances de la vie dans un État qui criminalise l'existence des personnes LGBTQI+, ouvre davantage les personnes homosexuelles au mal et à la violence sans aucun recours. En l'état actuel des choses, il existe déjà de multiples obstacles à la justice avant même de prendre en compte le fardeau supplémentaire que représente le fait d'être

homosexuel dans le système juridique. Les personnes mentionnées ci-dessus ne recevront probablement jamais la moindre reconnaissance de leur injustice, sans parler d'obtenir justice.

La redevabilité consiste donc d'abord et avant tout à aider les victimes à rétablir un sentiment de sécurité parce que la communauté reconnaît le grave préjudice qui leur a été causé et souhaite les aider à se rétablir sur le plan émotionnel, social et autre. Lorsque la redevabilité est bien faite, les victimes ne vivent plus dans une peur mortelle ou dans la honte de raconter leur histoire. Au contraire, elles sont soutenues pour partager leur histoire en temps voulu, tout en travaillant à leur propre rythme pour se rétablir.

Comme le dit le proverbe, «Charité bien ordonnée commence par soi-même». Ainsi, si nous devons venir à la table pour disséquer les questions morales, il importe que nous abordions ces questions à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté. Nous devons comprendre les formes spécifiques d'injustice et de violence qui affectent la communauté, et demander des comptes à chaque membre de la communauté et du mouvement LGBTQI+ - et pas seulement aux acteurs étatiques et non étatiques.

Les plateformes comme **Kito Dairies** qui documentent les histoires et les expériences des personnes qui ont vécu ces expériences horribles qui frappent la communauté, même au niveau de la base, sont si importantes. Elles contribuent également à faire connaître les suspects «Kito» et ont réalisé un travail de redevabilité important et impressionnant,

en utilisant habilement les nouvelles plateformes médiatiques comme les blogs, Instagram et Twitter pour assurer la sécurité des membres de la communauté. Malgré leur popularité, nous devons transcender les techniques habituelles de «call-out» ou de «name and shame» et arriver, en tant que communauté, à un point où le processus de responsabilisation peut conduire à une justice transformatrice.

Une entrée de Wikipedia définit la justice transformative comme une série de pratiques et de philosophies conçues pour créer un changement dans les systèmes sociaux. La plupart du temps, il s'agit d'alternatives à la justice pénale dans les cas de violence interpersonnelle ou de solutions à des problèmes socio-économiques dans des sociétés en transition après un conflit ou une répression. La justice transformative entre en jeu ici parce que les options au sein du système de justice pénale pour les personnes LGBTQI+ sont très limitées et qu'il existe un besoin urgent de réponses communautaires à la violence. Ces réponses répondront aux besoins immédiats de justice tels que la sécurité, la dignité, le lien, l'autodétermination, le soutien, la guérison, la redevabilité, etc. Il est particulièrement important de prendre des mesures qui répondent à la fois aux besoins immédiats des survivants (y compris le comportement d'une personne violente) et qui modifient les causes profondes de ce préjudice. L'objectif doit être de mettre fin à la violence et à l'oppression.

J'attends avec impatience le jour où le processus de redevabilité au sein de la communauté sera fondé sur la moralité, la compétence, l'éthique et l'empathie, et où l'on reconnaîtra qu'il existe une quantité faible mais non négligeable de violence perpétrée par des «membres» de la communauté contre d'autres membres de la communauté.

Nous devons comprendre que, bien que chaque cas soit différent, nous pouvons fournir une analyse de bout en bout qui met clairement en contexte la façon dont les structures globales colorent tous les aspects du mouvement. Cela inclut la façon dont le silence et le manque de compétences dans la communauté affectent le mouvement, comment l'homophobie intériorisée entraîne la violence envers les membres de la communauté et comment elle nuit à la communauté en termes de représentation dans la société. En effet, nous ne saurions trop insister sur la nécessité pour les gens de se sentir vus, d'être entendus et d'être en sécurité, tout en défendant la cause de la libération des personnes queers sur le continent. Et pour que cette libération soit une réalité, nous devons, en tant que communauté :

- **Affirmer et perpétuer des valeurs et des pratiques qui résistent aux abus et encouragent la sécurité, le soutien et la redevabilité.**
- **Élaborer des stratégies durables pour faire face aux comportements abusifs des membres de la communauté, en créant un système qui leur demande de rendre compte de leurs actions et qui transforme leur comportement.**
- **S'engager à éduquer les membres de la communauté, et en tant que communauté elle-même, transformer les conditions qui soutiennent l'oppression et la violence.**
- **Fournir la sécurité et le soutien aux membres de la communauté qui sont violemment ciblés d'une manière qui respecte leur autodétermination.**

REDEVABILITÉ ET MOUVEMENT LGBTQI AU BURKINA FASO : UN EXERCICE PÉRILLEUX POUR LES ORGANISATIONS ET ACTIVISTES

Eric Yameogo — Burkina Faso





On constate en ce moment une floraison d'organisations et d'activistes dans le mouvement LGBTQI en Afrique de l'Ouest. Cette situation témoigne de la vitalité et du dynamisme du mouvement dans ces différents pays. Les jeunes du mouvement LGBTQI ne restent pas en marge du dynamisme de la jeunesse africaine. Avec une population de plus en plus instruite et revendicative des droits humains, les jeunes africain-e-s LGBTQI luttent pour leurs droits fondamentaux à travers des associations ou de l'activisme indépendant afin de porter haut les attentes d'une population brimée dans ses droits et en quête de mieux être.

La multiplicité des associations, au-delà d'être une preuve de l'expansion du mouvement, pourrait cacher un malaise des membres au sein des organisations. On constate souvent qu'après une dispute, une association devient disloquée et des membres de cette association créent chacun-e de leur côté d'autres associations avec les mêmes objectifs et les mêmes activités. Cela se justifie par un manque de redevabilité, qui est par ailleurs une des causes des disputes dans les organisations.

Qu'est-ce que donc la redevabilité ?

La redevabilité est un exercice de démocratie et de transparence qui consiste à rendre compte de la gestion d'un bien ou d'une cause commune. Elle permet une gestion transparente des ressources et une équité entre les membres mais est surtout un contre-pouvoir car elle permet aux bénéficiaires de contrôler l'action des dirigeant-e-s.

Cependant, il y a plusieurs facteurs qui complexifient la redevabilité dans la communauté LGBTQI en Afrique de l'Ouest.

En premier lieu, nous notons la clandestinité des organisations en Afrique de l'Ouest. Presque toutes les organisations LGBTQI ne sont pas reconnues légalement dans leurs pays respectifs comme des actrices des droits humains. Cette méconnaissance légale de ce fait limite beaucoup les actions des membres du mouvement.

La légitimité des actrices et acteurs des mouvements LGBTQI est aussi à souligner. Pour être redevable, une légalité et/ou une légitimité s'impose. Toutefois, ce que nous constatons la plupart du temps est que la personne ayant eu l'idée de créer une association en assure la présidence et donc nomme et destitue de manière discrétionnaire. On pourrait s'interroger si un-e dirigeant-e s'exprime au nom de toute la communauté LGBTQI, des membres de son organisation, ou seulement en son nom ? On se pose des questions sur la portée des propos de responsables d'association et on se demande si des consultations quant aux opinions de sa communauté ont été faites en amont. Aussi, qu'en est-il de l'opinion des personnes qui ne se reconnaîtraient pas dans ladite organisation ? Ces questions révèlent la problématique de la légitimité de la personne qui prétend parler au nom de toute une communauté diversifiée et hétéroclite.

Il y a aussi la question de la gestion des ressources financières. Certain-e-s dirigeant-e-s et activistes qui reçoivent des financements restent à l'étape de la rédaction du rapport et ne communiquent

pas auprès de leurs bénéficiaires des sommes perçues. En créant l'omerta sur la gestion des financements, les dirigeant-e-s règnent en monarchie et ce mode de fonctionnement est contre les principes de démocratie et de justice qui sont les principes fondamentaux de la communauté LGBTQI. Le manque d'une plateforme qui regrouperait les organisations ayant bénéficié de financements amplifie cette situation. Une telle plateforme pourrait agir comme un modèle de redevabilité et de transparence et serait une bonne approche pour le mouvement LGBTQI en Afrique de l'Ouest. Cela permettra à un-e activiste dans un pays donné de savoir combien une telle organisation aurait reçu d'une telle institution ainsi que les différentes dépenses effectuées. Ce mécanisme permettrait aussi aux organisations LGBTQI d'être plus rigoureuses dans la gestion des finances, de politique dans le mouvement et permettra une inclusion sous régionale voire africaine car la plupart des pays africains ont presque les mêmes défis et problématiques.

Toutefois, il ne s'agit pas de voir cela comme une incrimination des responsables des organisations et les activistes qui font déjà beaucoup pour porter une noble cause dans une société hostile aux questions des droits humains en général et aux personnes LGBTQI en particulier.

Le désintéressement de la communauté de base aux activités dites « intellectuelles » et « sérieuses » n'encourage pas les responsables à se prêter aux activités de redevabilité. Combien de fois les réunions de bilan ont été boudées par la communauté ? Combien de fois les organisateurs-trices d'atelier et de formation, d'ailleurs non rémunéré-es

se sont retrouvé-e-s seul-es dans des salles presque vides de participant-e-s ? Combien de personnes lisent les mails, y répondent ou posent des questions de compréhension aux responsables d'associations et des activistes ? Tous ces comportements démontrent du peu d'intérêt de la communauté aux activités de redevabilité, au profit des voyages à l'international et aux soirées dansantes et élections Miss. Un tel comportement n'encourage pas les activistes et responsables d'organisations à se soumettre à l'indispensable travail de redevabilité.

La redevabilité ne devait pas être qu'à sens unique, c'est-à-dire entre dirigeant-e-s et bénéficiaires, mais aussi entre bailleurs de fonds et allié-e-s de la communauté. En effet, allié-e-s et bailleurs de fonds mobilisent des fonds et mènent des activités au nom de la communauté. De ce fait, cette dernière a droit à une redevabilité car elle est la principale bénéficiaire de toutes ces actions. Comme le dicton le dit si bien : « Tout ce qui se fait sans moi est contre moi ». En n'associant pas les bénéficiaires à la mobilisation et la gestion des fonds, il est évident que l'on ne va pas atteindre les objectifs recherchés par la communauté car les activités et politiques ne conviendront pas à leurs aspirations profondes. Il est important que les allié-e-s et bailleurs de fonds de la communauté mettent en place des organes de ciblage et de contrôle afin d'avoir une organisation participative et inclusive dans la gestion des fonds même si certain-e-s ont déjà intégré ce mécanisme de consultation au sein de leur organisation.



Aussi, convient-il de noter que la redevabilité n'est pas que financière mais aussi idéologique et politique parce qu'une non concordance des idées en amont et en aval peut implicitement créer des effets contraires aux aspirations profondes de la communauté.

En 2015, au Burkina Faso, les députés du PAREN (Parti pour la Renaissance), parti qui ne cache pas son hostilité envers les personnes et les organisations LGBTQI, proposaient un projet de loi pour condamner les personnes LGBTQI au Burkina Faso. L'ancien ambassadeur des Etats Unis d'Amérique TULINABO MUSHINGI ayant eu vent de la proposition de loi, lors d'une visite auprès du président du CNT (Conseil National de la Transition) a profité pour aborder la question tout en rappelant l'importance pour le Burkina Faso de respecter "les droits humains universellement acceptés". Cette audience qui a été couverte par les médias locaux a été un couteau à double tranchant

pour la communauté LGBTQI au Burkina Faso : bien que la visite de l'ambassadeur était de bonne intention, l'audience médiatisée a accentué le sentiment d'homophobie de la population envers la communauté. Un tollé d'indignations et de condamnations s'est produit sur les médias et les réseaux sociaux. Les détracteurs au mouvement LGBTQI ont vu en cette audience une ingérence des Etats Unis dans les affaires d'un autre pays.

Pendant cette période tumultueuse, activistes et organisations de défense des droits des personnes LGBTQI et allié-e-s ont dû faire profil bas afin de ne pas subir la furie de la population et de la presse qui se délectaient de ces sujets avec les propos homophobes et grossiers. Pour en arriver à cette situation d'hostilité envers la communauté ; il est important de rappeler les faits marquants: en réaction du dépôt de proposition de loi du Parti Politique PAREN contre les personnes et les organisations LGBTQ les acteurs de défense des droits humains et leurs allié-e-s avaient déjà entrepris des rencontres pour mettre en place une stratégie de défense de la communauté par des arguments sur le plan des droits humains et de la santé . Des plaidoyers auprès des institutions judiciaires et politiques pour la protection des droits fondamentaux des personnes LGBTQI ont été menés et un point focal sur les questions LGBTQI avait été nommé par le ministère des droits humains afin concevoir une note technique pour matérialiser l' engagement dudit ministère à protéger les droits des personnes LGBTQI au Faso. Toutes ces actions sont entreprises sans médias pour ne pas créer un effet de boomerang pour la communauté. L'interview médiatisée de l'ambassadeur américain sur la proposition de



loi et les réactions virulentes de la population a presque sapé les efforts des défenseur-euse-s des droits humains qui abattaient un magnifique travail sous cape . Ainsi, dans le cas d'espèce, la redevabilité entre chancelleries occidentales est engagée : car même si elles sont prioritairement redevables auprès des États qu'elles représentent, leurs actions au nom des communautés LGBTQI ont un grand échos.

En somme, le principe de la redevabilité est engagé à tous les niveaux. Il devrait d'abord être entre dirigeant-e-s d'organisations, activistes LGBTQI, qu'elles soient bénéficiaires de financement ou pas, et la communauté LGBTQI de base. Celle-ci ne devrait pas avoir un caractère nationaliste ou sectaire mais plutôt une aspiration panafricaniste car la plupart des pays en Afrique ont presque les mêmes problématiques et le travail des un-e-s peuvent inspirer les autres surtout les organisations naissantes et les activistes qui ont besoin de s'inspirer des expériences des plus expérimenté-es.

Mais un défi important est à souligner et il s'agit la non-scolarisation de certains membres de la communauté, la fracture numérique, le problème d'électricité, d'accès à internet dans le milieu rural, la non-maîtrise des outils informatiques, les barrières linguistiques, pour ne citer que ceux-là. Tous ces problèmes rendent difficile le devoir de redevabilité du mouvement LGBTQI en Afrique de l'Ouest. Cela dit, ces défis ne sont pas insurmontables lorsque la volonté et l'abnégation au travail se croisent.

DÉFAUTS DE REDEVABILITÉ AU SEIN DU MOUVEMENT LGBTQI+ NIGÉRIAN

Justin Chidozie — Nigeria





La redevabilité est à la base de l'activisme ; l'activisme agissant comme une spirale d'activités différentes tournant vers un noyau singulier où se trouve la redevabilité. Qu'il s'agisse de la lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie ou toute autre forme d'oppression, l'objectif de l'activisme est de faire reconnaître les différentes formes de violence perpétrées à l'encontre des personnes, d'appeler à leur cessation et d'initier un processus de guérison qui implique la réparation des torts passés et l'intégration de ces personnes et groupes précédemment exclus à la place qui leur revient dans la société humaine au sens large.

Le militantisme prend différentes formes, allant des structures formelles et plus organisées des ONG et des OSC aux luttes plus organiques des individus qui défendent des causes en ligne et dans la vie réelle. Mais quelles que soient les différentes formes et méthodes employées, une approche de base les sous-tend toutes : une attitude accusatrice et tournée vers l'extérieur qui consiste à s'opposer à un autre immoral et à mettre en lumière ses manquements moraux. Pour tout le bien que cela fait, et cela fait beaucoup de bien, cette orientation prédominante vers l'extérieur laisse peu de place à l'auto-évaluation honnête. Le manque de conscience de soi qui en résulte fait courir le risque de tomber dans le piège de l'autosatisfaction morale en ignorant la possibilité d'un échec personnel, ce qui empêche de voir la nécessité d'une auto-évaluation. Du règne de la terreur de Robespierre dans la France du 18e siècle au stalinisme du 20e siècle, nous constatons à maintes reprises que la moralité absolutiste

et le manque d'auto-évaluation amènent même les militants et les mouvements à se transformer en démons qu'ils combattent. Ces exemples sont peut-être extrêmes, mais ils servent à montrer l'éventail des possibilités du mal que l'absence de responsabilité laisse présager pour les militants aussi.

C'est un cercle vicieux qui se répète tout au long de l'histoire, comme une preuve de l'avertissement nietzschéen sur les risques de devenir ce que nous combattons. Bien que les idées des gens sur la redevabilité puissent différer à certains égards, je suis convaincu que l'essence même de la redevabilité est une responsabilité morale. Une responsabilité morale de transparence, d'honnêteté, de bienfaisance, de respect et d'évitement du mal au mieux de nos capacités. Une question importante est donc de savoir comment déterminer les personnes à qui cette redevabilité est due. Pour moi, c'est simple : la redevabilité est due à ceux qui sont susceptibles d'être affecté·es par nos actions. Dans le contexte du militantisme, il s'ensuit que lorsqu'une personne se présente comme représentant les intérêts d'une communauté donnée, elle se place dans une relation morale avec ladite communauté. Une relation qui exige la redevabilité et tout ce qu'elle implique. Puisque les activistes existent dans ce type de relation avec les communautés marginalisées, elles-ils doivent rendre des comptes à ces communautés.

Cela est d'autant plus important dans un climat où l'hétérosexisme et l'homophobie sont si virulents et cherchent à désarmer la communauté LGBT en réduisant au silence et en effaçant les voix et les identités de la conscience sociale. Cet objectif est atteint par

la violence à l'encontre des personnes LGBTQI, sous de multiples formes : violence physique, criminalisation, condamnation religieuse et sociale, discrimination économique et exclusion politique, le tout visant à les pousser au silence et à la clandestinité. Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, la croyance commune veut que les personnes LGBTQI soient possédées par des démons, des malades mentaux, des violeurs, des virus sociaux ou des menaces pour l'ordre social établi. Ces croyances alimentent la promulgation de lois anti-LGBT qui, à leur tour, donnent un imprimatur juridique aux situations de violence que nous observons. Pour le mouvement LGBT en Afrique de l'Ouest, le militantisme devient une question de survie et de libération car les personnes queer doivent se réveiller chaque jour pour vivre dans des sociétés qui les déshumanisent et souhaitent leur mort.

À cette fin et en réponse à cette situation, l'activisme LGBTQI doit être mené dans le but d'assurer une visibilité accrue des personnes queer et de travailler à faire entendre leurs voix à travers une présentation sans fard d'identités queer diverses mais néanmoins authentiques, afin de plaider en faveur de leur pleine humanité et de réclamer sans équivoque les droits et les dignités inhérents à l'humanité. Car ce n'est que par ce biais que nous pouvons espérer combattre les nombreuses idées et croyances négatives qui soutiennent l'hétérosexisme. Le problème réside toutefois dans les nombreuses façons dont le mouvement manque à son devoir de redevabilité envers la communauté LGBTQI+.

L'un de ces échecs est la sous-représentation des femmes dans le mouvement LGBTQI+. Une grande partie du plaidoyer contre la queerphobie en Afrique de l'Ouest a été axée sur la sexualité masculine et la victimisation, au détriment des femmes. Même au niveau organisationnel, les ONG qui travaillent avec les femmes des minorités sexuelles ont tendance à bénéficier d'un financement bien moindre que celles qui travaillent avec leurs homologues masculins.

Cette prédominance du visage masculin dans le mouvement LGBT est ironique car, pour un mouvement qui se consacre à la remise en cause de l'hétérosexisme et de l'hétéronormativité, elle reflète le patriarcat en centrant les hommes et en négligeant l'importance et la validité égale des luttes des femmes qui font partie de la communauté. En n'assurant pas correctement la visibilité des lesbiennes, des femmes bisexuelles et des transsexuelles dans la lutte, le mouvement LGBTQI+ risque de devenir une représentation microcosmique du système même qu'il prétend combattre. Si l'on considère que les femmes des minorités sexuelles doivent faire face à un ensemble d'indignités et de violences que la société leur impose d'abord en tant que femmes, puis en tant que minorités sexuelles, il est encore plus décourageant de constater qu'elles ne sont pas épargnées par ces indignités, même au sein du mouvement LGBTQI+. En tant que mouvement, il est vital que la défense des droits des LGBTQI+ soit responsable de toutes les identités contenues dans le parapluie et qu'elle garantisse que personne ne soit laissé de côté sur le chemin de la libération.



En ce qui concerne les formes plus formelles d'activisme, la nature des ONG signifie qu'elles ont également des redevabilités fiduciaires envers leurs donateurs et que cette relation peut entrer en conflit avec leurs redevabilités envers les communautés LGBTQI+ qu'elles cherchent à servir. Ces conflits peuvent survenir dans des situations où les priorités de financement de certains organismes d'octroi de subventions ne répondent pas aux besoins de la communauté, que ce soit en raison de la portée limitée des subventions ou d'un décalage entre les connaissances des bailleurs de fonds et les situations socioculturelles sur le terrain. Souvent, lorsqu'il s'agit de financer des organisations en Afrique de l'Ouest, les organismes d'octroi de subvention appliquent généralement une approche générique influencée soit par une interprétation occidentalisée des LGBTQI+ africain·nes, soit par une compréhension monolithique des questions LGBTQI+ africaines qui ne tient pas compte des particularités et des nuances culturelles, généralement à des fins politiques. La conséquence est que les ONG à court d'argent, redevables à ces institutions occidentales, risquent de se détacher de leurs groupes d'intérêt et d'être forcées de travailler d'une manière qui peut s'écarter de leurs programmes de base, ce qui les empêche de traiter efficacement les problèmes particuliers des personnes LGBTQI+ dans leur région.

Pour équilibrer ces redevabilités concurrentes, il faudra harmoniser les exigences des bailleurs de fonds avec le bien-être des bénéficiaires, et c'est là que la subvention participative entre en jeu. Il s'agit d'intégrer les voix des bénéficiaires dans le

processus d'octroi des subventions afin de trouver un moyen efficace d'utiliser les fonds de manière à ce qu'ils soient conformes aux intérêts des bénéficiaires. De cette manière, les personnes LGBTQI+ d'Afrique de l'Ouest peuvent influencer l'activisme en l'adaptant à leurs propres besoins, tels qu'elles les déterminent. Le maintien de la redevabilité à cet égard consiste alors à résister aux pressions externes visant à détourner l'activisme de son objectif principal.

Un autre problème digne d'intérêt est la faible capacité institutionnelle des ONG. Dans *«We Exist, Mapping LGBTQ Organizing in West Africa»*, un rapport publié par l'ISDAO sur l'état de l'activisme LGBT en Afrique de l'Ouest, il est indiqué que les ONG de cette région souffrent d'un problème d'organisation et d'une faible capacité institutionnelle. Elles n'ont pas réussi à débloquent efficacement des fonds pour employer le personnel qui leur permettrait de remplir leurs missions. Au lieu de cela, elles fonctionnent avec une «équipe squelettique d'employés et/ou de bénévoles sans expérience et/ou plans de formation en cours d'emploi, généralement non pas par manque de financement, mais en raison de «préoccupations concernant la stabilité financière à long terme».

Il en résulte l'absence d'un mécanisme de contrôle et d'audit permettant de s'assurer que les ONG sont fidèles et efficaces dans l'utilisation des fonds qui leur sont confiés. Des choses comme des audits réguliers ou des rapports financiers annuels sont essentiellement des concepts étrangers aux ONG LGBTQI+ d'Afrique de l'Ouest. L'absence de ces structures est due à plusieurs facteurs :

- **La distance physique entre les bailleurs de fonds basés en Occident et les ONG ouest-africaines empêche toute possibilité de contrôle direct et régulier de la part des bailleurs de fonds.**
- **Compte tenu de la criminalisation et de l'exclusion légale des relations et des organisations LGBTQI+, entre autres, la surveillance réglementaire de ces ONG par le gouvernement devient une quasi-impossibilité. Ici encore, nous voyons les conséquences de la haine sur des choses éloignées, ou même apparemment sans rapport.**

Il va sans dire qu'en l'absence d'exigences et de structures formelles en matière de redevabilité, ces ONG deviennent sujettes à la corruption, à la prodigalité et à l'incompétence dans l'utilisation des fonds et l'exécution de leurs tâches, et le financement des donateurs pour les LGBTQI+ en Afrique devient alors beaucoup de bruit pour rien, mais plutôt des écrans de fumée.

Pour résoudre ces problèmes de redevabilité formelle, je propose une solution : L'autorégulation. Il s'agit essentiellement d'une coopération entre différentes ONG pour établir des normes et des standards de redevabilité entre pair-es et, si possible, un organisme chargé de procéder à des examens réguliers afin de garder tout le monde dans le droit chemin. Bien que ce modèle doive être volontaire, l'approbation d'un tel organisme pourrait conférer à une ONG une plus grande légitimité au sein de la communauté des ONG, de la communauté LGBTQI+ et des donateurs et organismes d'octroi de subventions potentiels. Les mécanismes

d'application pourraient consister à signaler les ONG non conformes aux bailleurs de fonds potentiels pour qu'ils les inscrivent sur une liste noire, et à refuser de coopérer avec les ONG non conformes pour tout projet.

Dans tout cela, nous voyons la nécessité de maintenir une conscience de soi qui nous maintient conscient·es des nombreuses façons dont nous pouvons également ne pas être à la hauteur des normes auxquelles nous soumettons les autres. Cela ne veut pas dire que nous sommes moralement dispensé·es d'exiger des autres, mais plutôt que, tout en prônant la redevabilité des autres, nous devrions également veiller à assumer les redevabilités morales que notre rôle de défenseur·se exige de nous. Être des défenseur·ses redevables, c'est se rappeler que même si nous luttons contre le patriarcat hétérosexiste et les nombreux autres systèmes oppressifs similaires qui en découlent, nous tenons compte de l'avertissement nietzschéen :

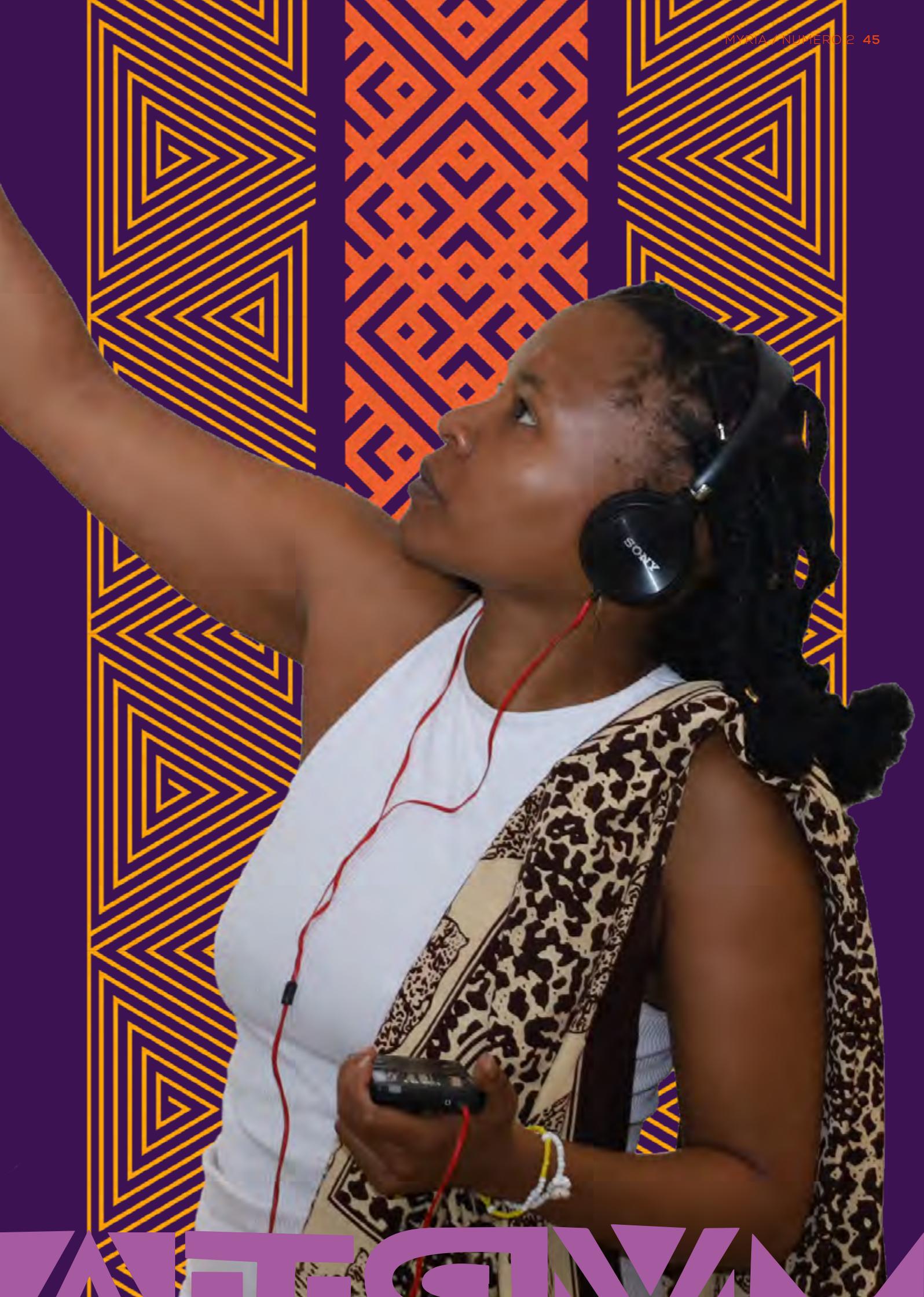
«Attention, lorsque tu combats des monstres, ne deviens pas toi-même un monstre... car si tu regardes longtemps dans l'abîme. L'abîme regarde aussi en toi.»



« JE NE RENDS
COMPTÉ QU'À QUI
ME FINANCE »

Marie-Jo — Côte d'Ivoire

MYRIA



WATERGATE

La redevabilité se définit comme le fait pour une personne de se sentir ou d'être obligée de rendre compte d'une action, d'un projet, d'un fond ou d'un financement reçu ; mais encore, elle s'appréhende comme le droit requis à toute personne de demander à une entité définie des comptes sur ses différentes prises de décisions, ses choix ou son mode de fonctionnement et d'évolution.

De plus en plus d'associations se créent en Afrique pour militer et lutter pour le respect des droits humains, notamment pour ceux des personnes appartenant à la communauté LGBTQ+. Des actions sont menées et des groupes d'intérêts ou d'identités communs travaillent ensemble à l'édification d'un monde plus inclusif et plus juste, sans expression totalitaire d'une vérité qui est désormais partielle et discriminatoire.

Dans cet élan de prise de conscience et d'éveil idéologique, des philanthropes et bailleurs apportent leur eau au moulin par l'octroi de subventions, contributions et fonds d'aide, pour l'évolution voire la survie de ces mouvements associatifs. Seulement voilà, dans cet élan de solidarité, on en vient parfois à oublier cette notion de redevabilité. Non pas qu'on ne sache ce que le terme signifie mais il n'est trop souvent pas ou peu compris, d'où l'incapacité de certain-es actrices et acteurs du mouvement à la mettre en pratique.

Tentons d'appréhender ce principe qui apparaît pour beaucoup rédhibitoire ou contingenté à un mode de fonctionnement impropre.

La particularité d'une communauté minorisée et marginalisée dans toute son essence est d'emblée la solidarité. De ce fait, chaque personne devrait se sentir impliquée auprès de ses pair-es et travailler à son bien-être. Ainsi, tout pouvoir acquis ou ressources octroyées devrait l'être pour le bien de tout le monde et mis à profit de manière responsable, éthique en prenant en compte et en considération les besoins et intérêts des personnes et communautés dont nous sommes les porte-voix en tant qu'activiste ou association. Il ne nous appartient pas de ce fait d'être redevable avec parcimonie, à souhait ou selon notre bon vouloir en estimant que seulement les institutions financières qui nous subventionnent sont celles à qui nous devons rendre compte, et cela par le biais de rapports financiers et narratifs ou tout autres documents ou réunions par lesquels nous justifions, bon gré mal gré, les ressources octroyées. Il devrait être nécessaire de divulguer et justifier les plans d'action, activités et résultats afin que les cibles puissent aussi jugées de leur pertinence et ainsi apporter une certaine transparence dans la gestion de leurs intérêts, tout en demandant réparation si besoin est.

J'ai été, il y a peu, consultante pour un projet coordonné par une activiste individuelle qui a fini en biais. L'association qui lui servait d'hôte fiscal aurait détourné une partie de son financement. La comptable a été incriminée et la chargée du projet au sein de l'équipe du bailleur indexée. Quant au président, il a prétendu ne pas avoir d'informations sur la question, ce qui m'a semblé incongrue et inadmissible. Une enquête a été menée mais elle a été au final la montagne qui a accouché d'un souriceau.

Dans une autre sphère de consultance, la gestion financière laissait à désirer. On rendait compte comme on le souhaitait ou payait des primes pourtant financées, au lance-pierre - il fallait d'ailleurs y voir là un privilège. L'association finit par se transformer en club d'ami.e.s. Peut-être ainsi aucune contestation ne pourra s'élever pour pointer du doigt de mauvais procédés ou actes injustes et inadéquats.

Pourquoi et comment cela a-t-il pu arriver ?
Enième pourquoi ?

Tout simplement parce que la redevabilité n'est comprise que comme une action envers l'institution financière qui est considérée comme la manne à ne pas gâcher. Comment pourra-t-on travailler sans financement si elle nous retire sa confiance ? Il faut alors se conformer à toutes les attentes, même burlesques. Mais s'il n'y a ni communauté, ni personnes concernées, ni bénévoles ou membres, à quoi cela sert-il ? pour qui travaille-t-on ? Milite-t-on ? Plaide-t-on ? Quel le dirigeant.e de mouvement ou association existerait sans une cause à défendre ? Sans des personnes à représenter ? Sans équipe

pour accomplir la tâche quelle qu'elle soit ? pourquoi donc se montrer si peu redevable envers ces personnes qui finalement sont les maillons, tous essentiels à quelque niveau que ce soit pour la survie et le maintien de la chaîne.

Il nous faut comprendre que le cœur du processus de décision devrait-être ces hommes, femmes, enfants, adolescent.e.s, personnes intersexes, binaires ou non binaires, dont nous disons défendre le droit et la dignité ainsi que la liberté d'exister dans toutes leurs différences et que tous. tes devraient avoir leur mot à dire quant aux décisions affectant leur existence, recevoir toutes les informations utiles pouvant les aider dans une quelconque prise de décision ou participation. Toute aide se doit d'être proportionnelle à leurs véritables besoins, attentes, priorités, préférences.

Pour ce faire, il est important de mettre en place des systèmes de dépôt, réception et traitement de plaintes anonymes ou non auxquelles il faudrait apporter du crédit, des réponses rapides et un vrai suivi, afin de prendre en considération les avis et le ressenti de tout le monde.

Il faut donc donner le droit aux bénéficiaires de se plaindre et demander des comptes mais aussi les organisations qui travaillent pour le bien-être de ces personnes et qui parfois se voient ralenties dans leur tâche par des conditions difficiles à tenir ou des demandes parfois fallacieuses qui contribuent à compliquer leur travail ou les faire prendre des raccourcis ou voies détournées afin d'apporter satisfaction. Il faut garder à l'esprit qu'en Afrique, le mouvement

associatif LGBTQI+ est encore à ses prémices malgré tout le travail conséquent abattu et que trouver des prestataires qui acceptent des collaborations ou partenariats n'est pas chose aisée, tout comme de bons hôtes fiscaux qui ne prennent pas les fonds alloués aux autres comme argent de poche ou subvention personnelle.

La renommée d'une personne ne fait pas d'elle ce qu'elle prétend être ou montrer. Avoir un capital social donne beaucoup trop court à des dérives avec le système de « ma parole contre la tienne » en cas de dénonciation, ou le principe de non-ingérence, ce qui amène à la pratique d'un mutisme coupable. Il est donc primordial que toute personne ait le droit à la parole et ceci pourrait se faire à travers des appels à témoignages anonymes ou non sur des activités, les personnes en charge, et savoir percevoir la subtilité et la psychologie des mots afin d'éviter une chasse aux sorcières et des vendettas personnelles.

Tout ceci contribuera non seulement à renforcer le capital confiance entre les différent.e.s actrices et acteurs (institutions financières, associations ou organisations bénéficiaires et communautés concernées) mais, à obtenir une meilleure qualité de travail en constante amélioration.

Les communautés cibles sont aussi redevables et se doivent de participer à cette recherche d'améliorations par leur participation aux événements, activités, projets ou par une interaction continue sur les réseaux des associations.

Il ne saurait y avoir d'avancée notable et véritable d'un quelconque mouvement, encore moins le mouvement LGBTQI en Afrique de l'Ouest, qui malgré ses actions, est confronté à beaucoup de difficultés dans son essor, sans la culture de la redevabilité. Cela exige des différent.e.s actrices et acteurs d'être compétent.e.s, intègres, inclusifs.ves dans la prise de décisions et prompt.e.s à rendre des comptes. Cela est fondamental, tout autant que la mise en place d'une autorité de régulation destinée à faire répondre à chaque personne ses actes au-delà des rapports narratifs et financiers. Cette autorité aura la charge de prendre en compte les avis des membres quant aux traitements reçus, à leur véritable participation dans les prises de décisions ou autre gestion interne et donner des sanctions si besoin est et amener chaque entité à s'y conformer.

Il faut cependant nuancer cela et ne pas faire d'amalgame. Il ne s'agit pas ici de priver les gens des libertés qui leur sont propres ou de pratiquer une ingérence unilatérale, encore moins un quelconque diktat du plus fort. Loin de là.

Il s'agit de tenir chaque personne responsable de ses actions et prises de décisions. Après tout, si des ressources sont mises à disposition et des personnes recrutées dans les équipes d'organisations, groupes ou associations, c'est bien parce qu'elles sont capables d'apporter leur part à cet édifice et de donner un souffle jeune ou nouveau aux organisations déjà existantes.

Ne dit-on pas qu'on recrute des personnes capables de nous apprendre ce que l'on ne sait pas et de nous instruire sur ce que l'on pense connaître ? il faudrait apprendre à compter avec tout le monde. La culture de la redevabilité devrait être telle que chaque actrice et acteur s'en sente investi.e et ce, pleinement.

Le temps est venu de ne pas voir en nos associations des clubs services, des fonds de commerce, des aides à l'immigration ou des réducteurs de chômage à la base mais bien des groupements de personnes avec une même vision et un désir constant de travailler à être la voix des sans voix, à défendre une population brimée, opprimée, marginalisée et laissée pour compte afin d'obtenir des victoires dans la quête d'un avenir plus serein, sécurisé et paisible pour la communauté LGBTQI d'Afrique de l'Ouest.



TIRER PARTI DES TRAUMATISMES POUR AVOIR UN IMPACT

Ataman Ehikioya Godspower — Nigeria



En tant que jeune garçon grandissant à Sapele, une ville du sud du Nigeria, j'étais traité et soigné comme une princesse. Je portais les robes, les chaussures, les sacs et les perruques de mes sœurs et je me pavanais dans le quartier en me maquillant. Tout cela se faisait au vu et au su de ma mère et de mes frères et sœurs aîné·es, qui m'habillaient parfois et me regardaient marcher. Les voisin·ess se joignaient à moi, applaudissaient et souriaient, m'offrant parfois de l'argent et d'autres cadeaux. J'avais besoin que tout le monde me voie dans ma beauté et dans mon élément, que l'on me voie comme une star, que l'on voit à quel point j'avais confiance en moi et que je me sentais bien. Même à cet âge, je savais que j'étais audacieux. Je me sentais comme une star. Malheureusement, ce pouvoir n'a pas duré longtemps.

Cette célébrité a pris fin lorsque j'ai eu 6 ans et que j'ai commencé l'école primaire. J'avais quitté l'école maternelle et soudain, les voisin·es qui m'avaient applaudi et offert des bonbons sont devenu·es méchant·es. Mes camarades de classe et mes professeurs m'intimidaient et me donnaient des noms désobligeants comme «garçon-fille». Un jour, mes camarades de classe m'ont porté jusqu'à un étang et ont failli me jeter dedans. J'ai crié et supplié pour qu'ils arrêtent jusqu'à ce qu'un professeur intervienne. Je n'avais pas d'amis et je ne pouvais pas me résoudre à dire à qui que ce soit que j'étais victime de harcèlement, pas même à ma famille. Mon estime de moi s'est effondrée. Je ne pouvais pas m'empêcher d'être moi. J'étais comme ça, c'est tout.

En grandissant, j'ai réalisé que j'étais attirée par les garçons. Je ne savais pas qu'il y avait un nom pour ce genre d'attirance, mais je savais que c'était «bizarre». Comme si ce n'était pas déjà assez difficile d'être brutalisé parce que j'étais efféminé. J'ai prié et souhaité que cette attirance disparaisse, sans résultat.

J'avais 13 ans quand un camarade de jeu m'a traité pour la première fois d'«homosexuel». Je ne savais pas ce que ce mot signifiait mais je savais qu'il signifiait quelque chose de désobligeant, surtout dans la façon dont il l'a dit. Nous jouions à «père et mère» - une pièce où des enfants prennent le rôle d'adultes pour jouer les parents. Je jouais le rôle d'une mère et, alors que je partageais le lit avec l'autre garçon qui jouait le «père», j'ai eu une légère érection et je l'ai touché. Il s'est enfui en courant et l'a dit aux autres enfants qui se moquaient de moi avec des railleries du genre «Homosexuel, Homo, homo». Quand mes parents ont entendu parler de l'incident, mon père m'a battu avec un câble de télévision, en criant tout en fouettant, «Tu ne me déshonoreras pas dans cette maison». Les cicatrices de cette flagellation sont encore visibles aujourd'hui.

Pendant les années qui ont suivi, je suis resté dans ma coquille. Ce n'est que lorsque j'ai eu 20 ans, en 2014, que j'ai commencé à explorer, en discutant avec d'autres personnes queer. J'ai rencontré un homme qui était tout ce que je recherchais. Un jour, nous avons décidé de vivre nos fantasmes. Je suis arrivée chez lui, excitée à l'idée d'être avec lui. Au lieu de cela, j'ai été prise en embuscade, battue et volée. Les agresseurs ont pris mon téléphone et m'ont forcée à le déverrouiller, accédant ainsi à tous mes contacts. Je me suis mise en

colère contre le monde et contre moi-même. J'ai développé un trouble de l'anxiété. Je voulais mourir et mettre fin à tout. Le fait que ma famille ne l'ait pas découvert m'a sauvé la mise et m'a donné l'espoir de continuer à vivre.

Après cette expérience, j'ai commencé à masquer mon identité pour éviter que cela ne se reproduise. J'ai canalisé ma colère dans le travail et j'ai essayé de ne pas embarrasser ma famille. Je suis resté dans le placard mais j'ai commencé à aider d'autres hommes également jugés «efféminés» à tracer leur propre chemin. J'ai rejoint le département de conseil de mon université et j'ai partagé mon histoire avec eux, leur apprenant comment rester en sécurité en ligne et hors ligne. J'ai commencé à faire du bénévolat dans une organisation à but non lucratif qui travaille avec les jeunes pour mettre fin aux brimades et autres violences. Ce travail de sensibilisation m'a fait prendre conscience de l'importance de ma voix et m'a rassurée sur le fait que j'étais sur la bonne voie.

Rencontrer des personnes queer sur Internet est relativement facile, mais faire la transition vers la vie réelle est resté effrayant pour moi. Huit ans plus tard, la crainte d'être attaqué, moqué et probablement lynché me trotte dans la tête chaque fois que j'interagis avec une personne homosexuelle en ligne, malgré les précautions que je prends. Selon The Initiative for Equal Rights (TIERS), **plus de 500** cas de violence à l'encontre de personnes LGBTQI+ ont été recensés en 2021 au Nigeria. **Au lieu de laisser la peur me gagner, ce projet m'a permis de me sentir redevable et responsable envers les personnes qui m'entourent.**

En 2021, j'ai rejoint une organisation pour organiser des conversations sur la sûreté et la sécurité des LGBTQI, où nous avons partagé les moyens de rester en sécurité en ligne et hors ligne. Les expériences partagées étaient horribles, traumatisantes et déchirantes. Certain·es n'ont pas eu la même chance que nous de partager leur histoire car elles/ils n'ont pas survécu. Beaucoup de participant·es ont été marqués à vie. La loi sur l'interdiction du mariage homosexuel (SSMPA), une loi nigériane qui criminalise les relations entre personnes de même sexe, associée aux enseignements religieux, a largement contribué à alimenter l'homophobie, souvent caractérisée par des violences à l'encontre des personnes LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, intersexes et autres minorités sexuelles et de genre).

La redevabilité dans le contexte LGBTQI+ nigérian signifie que les individus, les dirigeant·es d'organisations, les activistes et les allié·es (acteurs·rices étatiques et non étatiques) doivent d'abord reconnaître qu'il existe un mouvement qui influence le contexte politique, économique et social au Nigeria, puis tenir des conversations qui entraîneront progressivement et finalement l'acceptation sociale et, dans une large mesure, garantiront la sûreté et la sécurité des minorités sexuelles et de genre. C'est reconnaître que nous avons tous·e un rôle à jouer pour faire en sorte que les droits des minorités sexuelles et de genre soient respectés et protégés, et à cette fin, les organisations, les allié·es et les militant·es ont beaucoup à faire. Il y a un grand besoin de travailler en synergie pour mettre systématiquement fin à cette violence et provoquer un mouvement de transformation.

Au Nigeria, le nombre d'organisations qui défendent les droits humains des personnes LGBTQI+ a augmenté au fil des ans, ce qui s'est traduit par une augmentation du militantisme et de la visibilité de la communauté LGBT au Nigeria, en particulier au niveau local. Il existe un besoin accru de leadership, de représentation et de participation communautaire des personnes LGBTQI+ aux niveaux local et infranational, afin d'amplifier les visages et les voix de la communauté dans sa contribution aux événements politiques, sociaux et économiques du pays. Ce mouvement doit commencer maintenant (s'il n'y en a pas eu) et être redevable et transparent envers la communauté qu'il sert. Malheureusement, les organisations travaillent principalement en silos, créant une lutte toxique pour le pouvoir, le leadership et la reconnaissance personnelle. Travailler ensemble en tant que corps unifié et s'unir d'une seule voix est peut-être ce qui aidera à amplifier le mouvement LGBTQI+ au Nigeria, à favoriser la transparence et la redevabilité, ainsi qu'à donner à la communauté un sentiment d'appartenance et de s'approprier le mouvement.

Mon travail spécifique LGBTQI+ à titre individuel a démarré en 2019, d'abord en tant que pair éducateur, puis en tant que responsable des médias et de la communication, et maintenant en tant que responsable de programme dans une organisation de défense des droits humains et de la santé de premier plan qui s'efforce de faire progresser les droits des minorités sexuelles et de genre dans le sud du Nigeria.

Rien n'efface le traumatisme que j'ai vécu, mais au moins, maintenant, j'en tire parti pour aider les jeunes LGBTQI+ à faire de bons choix dans leur propre vie.







INITIATIVE SANKOFA D'AFRIQUE DE L'OUEST

L'ISDAO est un fonds dirigé par les activistes consacré à l'édification d'un mouvement ouest-africain qui défend la diversité sexuelle et les droits sexuels à travers une approche flexible d'octroi de subventions et le renforcement d'une culture de philanthropie engagée à promouvoir les droits humains et la justice sociale.

 www.isdao.org

 [initiativeSankofa](https://www.facebook.com/initiativeSankofa)

 [initiative_sankofa](https://www.instagram.com/initiative_sankofa)

 [ISDAOSankofa](https://twitter.com/ISDAOSankofa)

 info@isdao.org

MURRIA

